

# **Crématorium.**

**Trop c'est trop. Le Maire de Seysses est en passe de franchir la ligne rouge.**

Malgré le double refus du S.C.O.T. , l'avis défavorable du Commissaire enquêteur, l'avis défavorable de la commission départementale pour la préservation des espaces agricoles naturels et forestiers, présidée par Mr le Préfet, qui avait jugé que l'implantation de ce Crématorium au chemin du Massonné paraissait relever plus d'une opportunité foncière, que d'une justification objective, et surtout malgré le rejet en masse de la population Seyssoise qui a manifesté avec sa pétition de près de 600 signatures, et sa forte mobilisation lors de l'enquête publique du mois de Novembre 2015, son profond désaccord pour l'implantation de ce Crématorium au chemin du Massonné.....Malgré tous ces refus en masse, le Maire de Seysses s'obstine à vouloir nous imposer cette usine dont aucun village de la H. G. ne veut au milieu de ses habitations et ses cultures

**Pourquoi un tel acharnement, et que cache-t-il ?**

**De ce Crématorium, les Seyssaises et les Seyssois n'en veulent pas.**

Seysses est en passe de devenir, la décharge du département. A.G.I.R. , Seysses Environnement, et bien d'autres associations locales vous demandent pour manifester votre désaccord de venir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **le Lundi 19 Décembre à la salle du conseil Municipal de la Mairie à 20h30.**

**La réunion du conseil municipal est une réunion publique.**

**STOP à la DÉMAGOGIE**

Imprime par nos soins ne pas jeter sur la voie publique